

Le bug retardé

Des centaines de milliers d'adaptateurs TNT imparfaitement configurés ont été mis sur le marché. Une réalité, révélée par « Que Choisir », qui a contraint le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) à prendre une mesure radicale pour limiter l'ampleur des dégâts.

De 300 000 à 500 000 adaptateurs TNT (télévision numérique terrestre) « qui ne sont pas parfaitement aux normes » : l'information mise en ligne sur notre site il y a une quinzaine de jours n'est pas passée inaperçue. Une révélation qui a poussé le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) à réagir prestement ! Ces risques de dysfonctionnements étaient pourtant connus depuis 2007. Mais les acteurs de la TNT avaient visiblement préféré étouffer l'affaire par crainte d'un beau scandale...

La cause du problème ? L'évolution de la table de numérotation des chaînes rendue inéluctable par le développement programmé de la TNT (chaînes et services supplémentaires) que ces adaptateurs défectueux ne sont pas capables d'assumer.

Initialement, cette nouvelle table de numérotation devait entrer en service sur toute la France le 2 février dernier. À la demande des chaînes, la date avait été reportée au 5 mai. Mais face au tollé provoqué par l'information de « Que Choisir », le CSA a indiqué avoir trouvé une solution technique **qui permet de finalement repousser l'échéance à... 2013 !**

Une certification

Une mesure radicale qui devrait résoudre une bonne part du problème. Les foyers français s'équipant les uns après les autres de nouveaux téléviseurs (7,3 millions d'unités vendues en 2009, 8 millions escomptées cette année), le nombre d'adaptateurs en activité va logiquement diminuer. Le CSA souhaite par ailleurs que les adaptateurs soient à l'avenir soumis à certification. « Il faut garantir aux consommateurs que les appareils mis sur le marché sont parfaitement adaptés aux normes évolutives de la TNT, explique Alain Méar, conseiller du CSA chargé de ce dossier. Maintenant, il faut être réaliste. La mise en place de ce label nécessite un peu de temps et d'argent. »

Un avis devrait en outre bientôt être publié au « Journal officiel ». « Il aura une valeur réglementaire, poursuit Alain Méar, et rappellera aux industriels et aux distributeurs les prescriptions techniques qu'ils doivent respecter ». Et le sage du CSA d'envoyer une pique aux syndicats professionnels qui regroupent les grands fabricants de matériels audiovisuels : «Écoutez-les avec prudence lorsqu'ils affirment qu'ils ne sont pas concernés par ces problèmes d'inadaptation qui ne toucheraient que les produits peu chers de marques inconnues ».

En 2013, les adaptateurs défectueux qui seraient encore en activité dans les foyers hexagonaux pourraient connaître trois types de soucis. Soit ils seront complètement perdus, dans l'incapacité de retrouver les chaînes. Soit - et selon les quelques fabricants qui se sont exprimés, ce serait la situation la plus envisageable - les chaînes ne seront plus numérotées correctement. Soit, enfin une partie seulement d'entre elles continueront d'être reçues.